



Migration ville-à-ville en Méditerranée

Dialogue, Connaissances et Action

Rencontre entre pairs – Document de référence

Comment développer les connaissances sur la migration urbaine : Outils et pratiques innovants pour relever le défi des données

Ce document de référence a été rédigé par Hadi Assaf dans le cadre de la rencontre entre pairs du projet Migration ville à ville en Méditerranée (MC2CM) sur « Comment développer les connaissances sur la migration urbaine : outils et pratique innovants pour relever le défi des données » se tenant à Amman les 19 et 20 mars 2019.


Ce document de référence présente les concepts généraux et le cadre des discussions autour du thème des défis que représentent les données dans le domaine des politiques d'accueil et d'inclusion des migrants au niveau local. Des exemples sont fournis pour illustrer certaines des actions mises en place dans ce domaine. Les concepts introduits dans ce document seront développés plus largement au cours des discussions.

Introduction et contexte

La migration a toujours été une caractéristique historique clé de la région méditerranéenne, tant au niveau interrégional, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient jusqu'à l'Europe et la région du Golfe, qu'au niveau intra-régional, notamment de la Syrie au Liban et de l'Égypte à la Jordanie. Néanmoins, ces dernières années, notamment au niveau local, les capacités d'accueil des gouvernements sur les deux rives de la Méditerranée sont soumises à la pression croissante des flux de migrants et réfugiés fuyant les conflits et les situations économiques difficiles au Sud et à l'Est de la Méditerranée, ainsi qu'en Afrique subsaharienne.

Les flux migratoires mixtes se concentrent dans les villes et constituent l'une des principales sources de l'urbanisation croissante. Dans ce contexte, plusieurs villes ont épuisé leurs capacités et ressources nécessaires pour répondre aux récents flux de migrants et de réfugiés (notamment en Jordanie, au Liban, en Grèce, en Italie et en Allemagne)¹. Elles font face à une évolution constante au niveau local, à des flux migratoires entrants et sortants continus, et à la présence de populations vulnérables et difficiles à joindre. Cette situation entraîne des difficultés à fournir les services de base pour tous, favoriser l'intégration des nouveaux arrivés, et faire progresser la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) notamment l'objectif n° 11 portant sur les villes et les communautés durables, ainsi que des objectifs n° 1, 7, 15, 16 et 17. L'adoption et la réalisation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières dépendra en partie des capacités

¹ https://www.uclg.org/sites/default/files/syrian_refugees_report._uclg_middle_east_working_group_1.pdf



de résilience des autorités locales et régionales face à la migration, qui se fait de plus en plus pressante dans la région méditerranéenne.

Cependant, l'efficacité des politiques, notamment au niveau de l'accueil et de l'intégration des migrants, dépend en grande partie de l'accès à des informations précises et actualisées. Au niveau local, la faible capacité pour la collecte de données, ainsi que le manque de bases de données complètes et désagrégées sur des thèmes tels que l'éducation, le lieu de résidence, la composition de la famille et du travail, ainsi que les changements au fil du temps, entravent l'analyse précise et actualisée des tendances migratoires. Cela a un impact direct sur l'efficacité de la mise en place et du suivi des politiques d'inclusion. Ainsi, il s'avère nécessaire pour tous les niveaux de gouvernement de développer des politiques migratoires fondées sur des preuves, et basées sur données nationales et locales, pour appuyer des politiques ciblées.

De plus, afin de lutter contre les discours de haineux et discriminant, les gouvernements se doivent de promouvoir un discours équilibré sur la migration basé sur les contributions des migrants et les réfugiés au secteur économique et au marché du travail, et sur leur impact réel sur les systèmes de protection sociale. Toutefois dans la région méditerranéenne, les limites imposées sur la disponibilité, l'exactitude et la qualité des données entravent le développement de politiques informées, et qui restent largement influencées par les perceptions publiques et les volontés politiques.

I. Les données dans l'élaboration et le suivi des politiques

1. Le lien national-local

Les politiques migratoires et les budgets correspondants relèvent souvent de la compétence des gouvernements nationaux, réduisant ainsi des ressources importantes des gouvernements locaux pour répondre aux besoins des migrants et des communautés d'accueil au niveau local (UNESCO 2016). Ces gouvernements sont en première ligne des prestations services nécessaires. Cependant, et en fonction du modèle de gouvernance en place et du niveau de décentralisation, les actions des gouvernements locaux sont souvent limitées dans les domaines relatifs aux politiques sociales, de logement, d'emploi et d'éducation².

Les villes représentent l'échelon de gouvernement le plus proche des citoyens. Elles possèdent de fait une connaissance approfondie de la situation locale et peuvent mobiliser de façon efficace les populations migrantes à travers les syndicats, les associations d'employeurs, les associations de migrants, les écoles et centres de formations. Les municipalités de la région méditerranéenne ont ainsi mis en place des politiques d'intégration réussies en coordination avec, en complément de, ou indépendamment des autorités nationales.

Par exemple, au Pays-Bas et en Suède, les autorités locales ont mis en place des politiques d'intégration locales sur mesure en complément des politiques nationales existantes. En Suisse, par contre, les villes de Bâle, de Berne et de Zurich ont développé des politiques d'intégration en l'absence de politiques nationales³. En Afrique du Nord, les municipalités de Tanger et de Sousse œuvrent à collaborer avec les parties prenantes locales et la société civile pour pallier le manque de stratégies d'intégration au niveau local.

² Réunion entre pairs de MC2CM sur la coordination interinstitutionnelle en matière de gouvernance des migrations : vers une coopération améliorée à plusieurs niveaux, Lyon 2017.

³ Jane Lethbridge; 2016; Migration and local authorities: impact on jobs and working conditions.

D'un autre côté, les systèmes de gouvernance à multi-niveaux peuvent renforcer la collecte et l'analyse de données pour les politiques de développement local. La coordination interinstitutionnelle et les partenariats locaux avec les parties prenantes telles que les organisations de la société civile y compris les associations de migrants et les institutions de recherche (universités et groupes de réflexion), le secteur privé et les organisations internationales peuvent ainsi garantir la bonne coordination des données collectées et le partage d'informations.

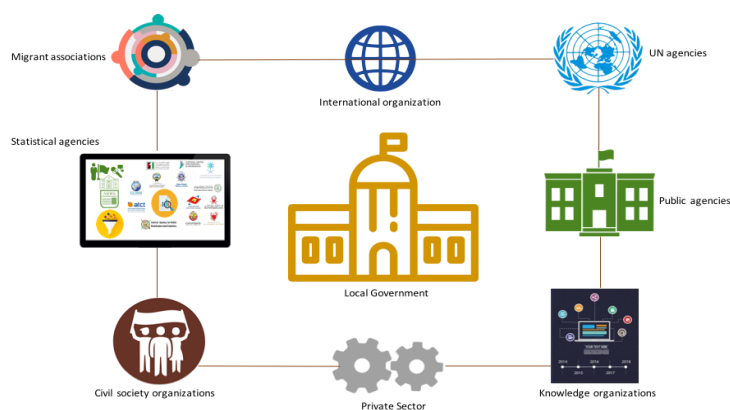


Figure 1 - Coordination locale à plusieurs niveaux

2. *Elaboration des politiques*

L'élaboration des politiques est un cycle qui implique la définition d'objectifs, la conception, la mise en œuvre, l'évaluation et l'apprentissage. Les villes ont de fait besoin de données pour promouvoir leurs actions, afin de développer des politiques informées, prouvées et améliorées. Ainsi, la disponibilité des données s'avère essentielle non seulement pour l'élaboration des politiques mais également pour l'évaluation et le suivi de ces politiques.

Dans le domaine de l'intégration au niveau local, des données et des indicateurs ciblés devraient contribuer à l'identification des besoins des populations migrantes et hôtes en vue d'améliorer et de diversifier l'accès aux services, et de répondre aux besoins spécifiques. En ce sens, les données peuvent soutenir les efforts d'inclusion sociale et garantir la prise en compte équitable de toutes les communautés dans la conception des politiques. Les données devraient également servir de base pour contrôler et évaluer l'efficacité des politiques, en particulier dans les situations de forte diversité où les villes doivent s'adapter à une population croissante et diversifiée.

Quatre dimensions principales de la migration doivent être considérées et évaluées avec des données pour l'élaboration et la planification de politiques migratoires au niveau local :

- a) Tendances migratoires (stocks et flux) et caractéristiques des migrants à travers le temps
- b) Impact sur les principaux secteurs politiques (par exemple, l'éducation, la santé, la protection sociale, l'urbanisation)
- c) Gouvernance de la migration (par exemple, politiques, législation, institutions, programmes)
- d) Coopération multi-niveaux (par exemple, l'aide aux gouvernements locaux, les synergies, la cohérence des politiques)

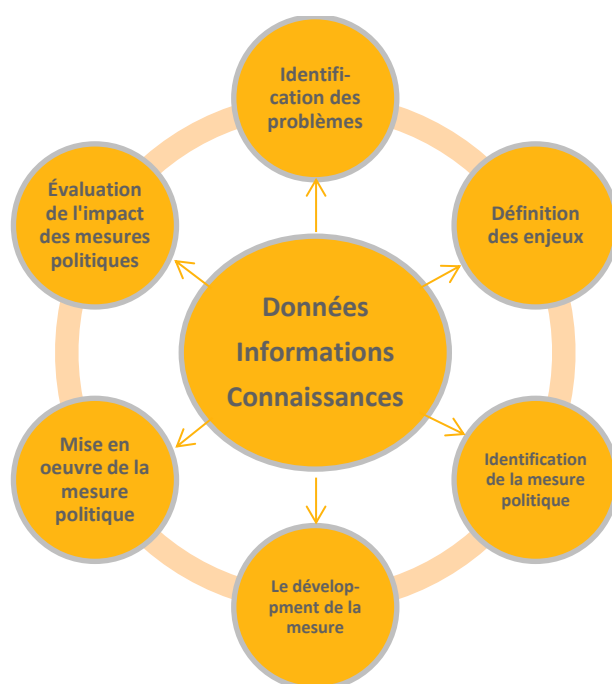


Figure 2 - Les différentes étapes du cycle d'élaboration politique sur la base de données, d'informations et des connaissances. Source: Agence européenne pour l'environnement (AEE)

Par exemple, à la lumière de l'évaluation des besoins, un objectif politique incite un gouvernement local à formuler une mesure politique donnée. Suite à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique, ladite mesure est évaluée pour déterminer si les objectifs fixés ont été atteints et si l'objectif général a été réalisé. L'évaluation de l'impact des politiques conduirait à des améliorations dans la conception des politiques, contribuant à l'identification de nouveaux besoins.

3. Indicateurs

Le choix et la conception des indicateurs pour la collecte des données sont étroitement liés aux objectifs politiques. Les indicateurs décomposent les objectifs généraux en objectifs spécifiques, facilitent le suivi du progrès et constituent une source importante d'informations pour l'évaluation des résultats. A titre d'exemple, les indicateurs pourraient faciliter l'évaluation de la politique d'une manière ciblée. Comparer les performances scolaires des enfants issus de la migration, aux enfants locaux des étudiants peut aider à identifier des besoins spécifiques, à ajuster les politiques en place et à évaluer l'efficacité des nouvelles mesures. Les indicateurs sont utilisés pour identifier les effets, mesurer l'efficacité et informer les futurs changements des politiques de manière inclusive et doivent par conséquent :

- Refléter les points de vue et les actions des parties prenantes pertinentes
- Renforcer la transparence et la responsabilité des processus de gouvernance
- Servir de bases pour les analyses comparatives entre localités et domaines politiques

Encadré 1 : Principaux indicateurs de la migration




1. Pays d'origine/ de destination des migrants
2. Régions ou villes d'origine / de destination des migrants
3. Taux d'emplois des migrants (selon le sexe, groupe d'âge)
4. Activité économique et conditions de travail (secteur, professions, revenus)
5. Associations de migrants et organisations de la société civile travaillant avec / sur les migrants
6. Niveaux d'éducation des migrants (fréquentation scolaire, poursuite des études, domaines de spécialisation)
7. Informations sur la santé : accès à la santé et aux services de santé
8. Programmes sociaux : logement, programmes de nutrition, emplois etc. fournis aux migrants
9. Transferts de fonds (distribution, utilisation et économies)

II. Sources des données sur la migration

La collecte et l'analyse adéquate des données peuvent renforcer l'action des autorités locales dans la région méditerranéenne, notamment au niveau de l'intégration, de la planification et du développement des politiques. De plus, les données recueillies localement contribuent à enrichir les connaissances générales et les débats sur l'impact de la migration au niveau local, et met en exergue les besoins et les actions des villes.

Cependant, cela requiert non seulement un usage effectif des sources de données mais également le développement de nouvelles méthodes et techniques de collecte et d'analyse de données. De plus, la collecte de données peut s'avérer difficile dans les situations d'informalité économique et d'invisibilité sociale de certains groupes migrants. Outre les sources traditionnelles des données sur la migration, les données innovantes du « big data » ont enrichi et développé le panel des données liées à la migration.

Les informations et données sur la migration proviennent de différentes sources : **statistiques, administratives et innovantes**. Nous fournissons ci-dessous une description de ces catégories, de leurs points forts et de leurs limites.

	1. Données statistiques	Recensements de la population et du logement, et enquêtes auprès des ménages.
	2. Données administratives	Registres administratifs, permis de résidence, passages frontaliers.
	3. Données innovantes	Téléphones mobiles, transferts d'argent, plateformes Internet telles que les médias sociaux, les services de paiement en ligne, les capteurs numériques et les compteurs tels que l'imagerie par satellite.

1. Données statistiques

Le recensement de la population et les enquêtes auprès des ménages présentent plusieurs limites qui ne leur permettent pas de fournir des statistiques fiables sur la migration. Les données des recensements ne sont pas régulièrement mises à jour et sont collectées en moyenne tous les dix ans. De plus, la structure des recensements se limitent à certaines questions liées à la migration ne permettant pas ainsi d'obtenir des informations détaillées et désagrégées. De plus, les recensements de populations dénombrent les personnes résidentes dans le pays au moment du recensement en donnant un aperçu du stock présent plutôt qu'une représentation détaillée et complète des flux de migration.

Deux types d'enquêtes sont utilisés pour analyser les données de migration locale : les enquêtes auprès des passagers réalisées aux frontières du pays et les enquêtes auprès des ménages qui comprennent :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| a) Enquêtes sur la main d'œuvre | d) Enquêtes démographiques |
| b) Enquêtes sur le revenu des ménages | e) Enquêtes spécialisées sur la migration auprès des ménages |
| c) Enquêtes sur la santé | |

Les 4 premières catégories d'enquêtes ne se concentrent pas particulièrement sur la migration mais fournissent de riches informations et données sur la migration (à savoir le nombre d'étrangers, les salaires par nationalité, les étudiants migrants). Cependant, étant donné que les migrants représentent souvent une faible proportion de la population générale, la taille de l'échantillon peut ne pas être suffisamment importante pour permettre une analyse pertinente et approfondie.


2. Données administratives

Les registres et données administratifs régulièrement mis à jour pourraient améliorer l'analyse des stocks et des flux de migrants au niveau local. Les données administratives locales peuvent être améliorées dans ce sens à travers le renforcement des capacités de gestion des registres et des informations et par une meilleure coordination entre les différentes instances gouvernementales chargées de la collecte de données.

Encadré 2 : Registres administratifs

1. **Registres administratifs : autorités et administrations municipales/locales/régionales, gouvernement national – Ministères du Travail, de la Santé, de l'Éducation.**
2. **Informations collectées aux frontières et aux ports : les données enregistrées aux frontières permettent d'obtenir des informations sur les entrées et sorties des migrants et sur les flux migratoires. Toutefois, les différents niveaux de contrôle aux frontières et les capacités administratives limitées empêchent une exploration plus avancée des données.**
3. **Autres sources pour les données administratives : les permis de résidence (stock de migrants enregistrés) et les permis de travail (stock de travailleurs migrants).**

Il est important de noter que les données administratives reflètent des besoins administratifs. Les données collectées correspondent à des procédures administratives et non pas des effectifs réels : par exemple, le nombre de permis de résidence délivrés durant une année donnée ne traduit pas nécessairement le nombre de migrants qui entrés au pays durant la même année. Un individu peut obtenir durant une même année plusieurs permis de résidence (renouvellement ou changement de visa) et dans certains cas, un seul permis de résidence peut couvrir le ménage et les personnes à



charge. Par conséquent, les statistiques provenant des registres de population ne reflète pas la situation réelle de la migration.

3. Données innovantes

Grâce aux progrès technologiques et à l'évolution des tendances socio-économiques, le secteur privé fournit désormais des données liées à la migration. « Big data » représente d'énormes volumes de données générées à travers des outils digitaux telles que les plateformes, les téléphones mobiles et les services de transfert d'argent en ligne. Les enregistrements des données d'appels (CDR), qui fournissent des enregistrements digitaux anonymes collectés par les réseaux de téléphonie mobile, sont également utilisés dans le domaine de la migration.

Encadré 3 : Des données améliorées peuvent avoir des avantages concrets pour les migrants et les gouvernements

- **Emigration** : en Australie, les données sont utilisées pour identifier et inciter les étrangers possédant des compétences spécifiques à immigrer en Australie et pallier le manque de main d'œuvre. Entre 2005 et 2015, le nombre de postes vacants pourvus par des travailleurs migrants parrainés par des employeurs a augmenté chaque année de 15%.
- **L'intégration et la contribution des migrants** : le recours aux données disponibles pour vérifier l'adéquation entre les compétences des migrants et les emplois à pourvoir pourrait augmenter les revenus des migrants qualifiés de 5 à 7 milliards d'euro dans l'Union européenne uniquement.
- **Protection** : les interventions basées sur les données peuvent multiplier les cas identifiés de traite des êtres humains et pourraient permettre d'aider plus de 150 000 victimes.

Source : Organisation internationale pour les migrations (OIM) et McKinsey & Company; 2018

III. Défis et opportunités

1. Défis

Dans certains pays de la région de la Méditerranée, les gouvernements locaux et régionaux ne disposent pas des capacités nécessaires pour collecter, compiler et analyser les données liées à la migration. Cette capacité limitée à collecter les données au niveau local reflète également la faiblesse des systèmes de coordination interinstitutionnelle et le manque de cohérence des politiques en place. Cela crée également plusieurs niveaux de collecte de données dissociées, entraînant des lacunes et des redondances dans les données recueillies. Cependant, les données locales contribuent à renforcer les efforts nationaux visant à produire des estimations agrégées et fiables sur les flux migratoires d'une manière structurée et systématique.

Les ressources et connaissances techniques manquent au niveau local, à quoi s'ajoute la difficulté d'atteindre les migrants qui, dans beaucoup de cas, sont réticents à participer aux mécanismes de coordination formels en raison de situations de vulnérabilité légale ou sociale. Par conséquent, il s'avère indispensable pour les gouvernements locaux d'instaurer un climat de confiance et de dialogue avec les migrants afin d'atteindre et inclure ces populations.

Les migrants sans papiers et le secteur informel représentent un défi croissant pour les autorités locales et nationales. A leur niveau, les villes et les gouvernements locaux peuvent toutefois mettre en place des programmes locaux de régularisation, en guise de permis de séjour ou de travail et indépendamment du statut légal des migrants dans l'objectif de recenser les sans-papiers. De telles informations permettent de mettre l'accent sur les situations d'invisibilité et de vulnérabilité sociale,

tout en renforçant le travail des autorités locales visant l'accès de tous aux droits et aux services. A cet égard, les autorités locales peuvent également prendre en compte la valeur ajoutée des données locales sur des questions telles que la consommation d'électricité, les transports publics, les déchets solides, les étudiants et les espaces publics.

2. Opportunités

A leur niveau, les autorités locales ont la possibilité de développer des mécanismes de partage de données et informations avec les parties prenantes locales (organisations de la société civile, universités et organisations internationales). Ils sont également en mesure de collecter les données auprès des communautés à travers les systèmes de suivi communautaire considérés comme un outil utilisé pour collecter les données locales pour une planification basée sur les preuves. Il s'agit d'enquêtes réalisées auprès des ménages au niveau des districts, sur la base d'indicateurs tels que la santé, le logement, l'éducation et l'emploi.

Les systèmes de surveillance locaux et communautaire peuvent fournir des informations sur le cycle de la migration et promouvoir le développement de réponses adéquates face aux flux entrants et sortants des migrants, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Données locales sur les flux migratoires

	Migration potentielle	Migration externe	Migration interne	Migration de retour
Type d'informations	Estimation des futurs flux migratoires	Flux migratoires sortants y compris la migration de la main d'œuvre qualifiée (fuite des cerveaux)	Flux migratoires entrants y compris la migration rurale-urbaine	Les migrants qui reviennent à leur pays d'origine et leurs familles
Valeur ajoutée à l'élaboration de politiques locales	Vise à promouvoir la planification stratégique y compris les besoins en infrastructures, en logement et en éducation	Contribue à l'identification des causes de l'émigration, au développement des connaissances sur les membres de la diaspora et l'internationalisation	Renforce la planification stratégique liée aux prestations de services, et la mobilité urbaine-rurale	Appuie les politiques de réintégration, l'identification des compétences et besoins locaux
Magnitude de la migration	Estimation sur la migration potentielle	Evolution du stock des migrants	Evolution du stock des migrants	Evolution du stock des migrants de retour
Raison de la migration	Avantages de la migration	Avantages de l'émigration / facteurs favorisant la migration	Avantages de l'immigration / facteurs favorisant la migration	Avantages de la migration de retour
Profil	Profil socioéconomique des migrants potentiels	Profil socio-économique de la diaspora	Profil socioéconomique des migrants actuels	Profil socioéconomique des migrants de retour
Emplacement	Endroit cible pour les migrants potentiels, en relation avec les services locaux, les opportunités et les communautés de migrants existantes	Endroit cible pour les émigrés, en relation avec les services locaux, les opportunités et les communautés de migrants existantes	L'ancien emplacement des migrants actuels	L'ancien emplacement des migrants rapatriés en lien avec les communautés de la diaspora
Réseaux	Réseaux de migrants locaux (associations de migrants, employeurs, communautés)	Nature du lien avec le lieu d'origine (institutionnel, familial, association, travail)	Nature du lien avec le lieu d'origine (institutionnel, familial, association, travail)	Nature du lien avec les membres de la diaspora

Problèmes	Problèmes potentiels (accès aux droits et aux services, statut juridique, séparation)	Problèmes ayant conduit à la migration externe et rencontrés lors de la migration (par exemple, changement de statut, enregistrement, prestations de services)	Problèmes ayant conduit à la migration interne et rencontrés lors de la migration (par exemple, changement de statut, enregistrement, prestations de services)	Problèmes ayant conduit à la migration de retour et rencontrés lors de la migration (par exemple, changement de statut, enregistrement)
Contributions	Selon le profil des migrants potentiels	Transferts avec lieu d'origine (transferts d'argent, liens familiaux, fuite des cerveaux)	Contribution des migrants actuels à l'économie locale (développement des affaires, internationalisation)	Transmissibilité de l'activité et des compétences pour soutenir l'économie locale

Source : Adapté de L'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement (JMDI) Guide en ligne sur la migration et le développement local ; Module 1 : La gestion du lien entre migration et développement local

Orientations politiques : Action des villes pour les données sur la migration – Que fait votre ville ?

1. Capacités locales :

- Votre ville dispose-t-elle d'une infrastructure adéquate pour collecter des données sur la migration locale (par exemple, les ressources humaines, les outils de collecte de données tels que les enquêtes auprès des ménages, technologie, fonds) ?
- Existe-t-il d'autres organisations et institutions locales mieux équipées pour la collecte de données sur les migrations locales ?
 - ✓ Si oui : envisagez-vous ou envisagerez-vous de collaborer avec eux pour renforcer la collecte de données au niveau local ?
 - ✓ Si non : quels sont les défis que vous rencontrez pour monter des partenariats avec les parties prenantes locales, y compris les autres niveaux de gouvernement, la société civile et le secteur privé, afin d'améliorer la collecte de données ?
- Votre ville a-t-elle contribué au développement des bases de données dans les instances gouvernementales et les instances administratives pour collecter, stocker et peut-être systématiquement analyser les données ?
 - ✓ Si oui : Quelles étaient les exigences politiques, administratives et financières nécessaires à la mise en place de cette collaboration et de ce partenariat ? Quelles sont les leçons tirées de cette expérience ?
- Quels sont les défis (politiques, financiers et administratifs) auxquels votre ville est confrontée en sollicitant des organisations nationales, régionales ou internationales des données primaires ou secondaires (recensements de la population, enquêtes et entretiens) ?

2. Considérations techniques :

- Comment pouvez-vous garantir l'exactitude des données collectées ? À quelle fréquence les données sont-elles mises à jour ?
- Comment vérifiez-vous que les données collectées par différents organismes et départements sont comparables ?
- Avez-vous contribué à l'inclusion des populations migrantes dans les systèmes de statistiques et de données locaux (tels que les registres, les recensements, les enquêtes sur la main-d'œuvre et les ménages) ?
 - ✓ Si non : quels sont les obstacles à leur inclusion ?
- Avez-vous soutenu ou envisagé de soutenir un module sur la migration qui pourrait être ajouté aux enquêtes existantes sur les ménages y compris les enquêtes sur la main d'œuvre ?
 - ✓ Si oui : quelles sont les leçons apprises ?
 - ✓ Si non : quels sont les obstacles au développement d'un module spécifique à la migration ?

Références

- Concepts, définitions et sources de données pour l'étude de l'urbanisation : Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 Eduardo López Moreno, responsable de la Recherche et du développement des capacités, ONU-Habitat (2017)
- ESPON: Flux migratoires et politiques d'intégration : données factuelles et bonnes pratiques à l'UE : <https://www.espon.eu/sites/default/files/attachments/ESPON%20Interact%20Confere%20Migration%20Athens%20Nov%202018%20-%20Final%20Report.pdf>
- Le Groupe mondial sur la migration (GMG) : Manuel pour l'amélioration de la production et de l'utilisation des données sur la migration pour le développement
- Lethbridge Jane: Migration and local authorities, impact on jobs and working conditions (2016)
- Migrants et villes : Perspective de l'administration publique sur la gouvernance locale et les prestations de services DPADM/ UNDESA pour la Division de la population /UNDESA-EGM sur le thème « Villes durables, mobilité humaine et migrations internationales »
- Siar Sheila: A Guide in Generating Local Migration Data

Organisation internationale pour les migrations (OIM) :

- Rapport sur les indicateurs de la migration dans le monde (2018)
- Rapport intitulé : More than numbers How migration data can deliver real-life benefits for migrants and governments (2018)
- Portail de données sur la migration <https://migrationdataportal.org/themes/migration-data-sources>

L'Initiative Conjointe pour la Migration et le Développement des Nations-Unies :

- Lignes directrices pour intégrer la migration dans la coopération décentralisée afin d'améliorer la gestion de la migration pour le développement local
- Lignes directrices pour intégrer la migration dans la planification du développement local
- Lignes directrices pour collecter les données au niveau local pour consolider la gestion de la migration pour le développement
- Guide en ligne sur la migration et le développement local ; Module 1 : La gestion du lien entre migration et développement local

Organisation Internationale du Travail :

- Rethinking Economic Growth: Towards productive and inclusive Arab Societies. Beirut (2012)
- Tayah, Marie-José: Decent work for migrant domestic workers: Moving the agenda forward. Geneva (2016)